



2020-99

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 18

L'an deux mil vingt, le 23 novembre à dix-huit heures quarante cinq
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 17 novembre 2020

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY,
Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Denis CLAMENS, Roland SEUX,
Patrice LHOSTE, Christiane PAUZON, Valérie GAGNE
Thierry SOLEILHAC, Christian GIRARD, Sébastien GAGNE
Anne-Marie TORE, Bernadette PELISSIER

Excusés :

Michel BEGON qui a donné procuration à Franck PAILLON
Raymonde HABOUZIT qui a donné procuration à Serge ABOULIN
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES

Absent : Gilles AUDRAS

Objet : Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes au titre du Bonus Relance 2020-2021 pour la réfection des toitures du Centre Socio Culturel

Monsieur le maire informe l'assemblée délibérante que face aux difficultés rencontrées par les entreprises du bâtiment et des travaux publics, la Région Auvergne Rhône Alpes souhaite aussi soutenir la commande publique locale. C'est pourquoi, elle engage un nouveau dispositif d'aide pour les communes avec un taux d'intervention régionale de 50 % du montant des dépenses engagées. Il s'agit du dispositif « Bonus relance 2020-2021 en direction des communes ».

Il propose donc de solliciter ce dispositif dans le cadre des travaux de réfection des toitures du Centre Socio Culturel, dont le montant des travaux est estimé à 50 794.60 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Autorise monsieur le maire à solliciter auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes, au titre du Bonus Relance 2020-2021, un financement de 50 % du montant des travaux de réfection des toitures
- Autorise monsieur le maire à signer toute pièce afférente à ce dossier
- Charge monsieur le maire de toute démarche utile à l'exécution de la présente délibération

Le Maire
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 23/11/2020
Pour extrait certifié conforme